DIAL 2437

PARAGUAY - Au nom du droit de propriété. Des entreprises négocient entre elles des terrains sans consulter la population qui les habite

lundi 1er janvier 2001, mis en ligne par Dial

Mercredi 20 octobre, lors d'une opération soudaine, les employés de l'usine de Puerto Casado sont informés sans ménagement que le port et 390 000 ha des terrains des Casado avaient été cédés à une entreprise de la secte Moon. La nouvelle se propage et tous les habitants se réunissent autour de la direction pour demander des explications. Texte paru dans ACCIÓN*, novembre 2000 (Paraguay).*

Puerto Casado

Ancien port de tanin, appartenant à l'entreprise Carlos Casado S.A., situé à 500 km au nord d'Asunción, presque en face de la ville industrielle de Valle-mi, du côté occidental ou Chaco.

L'entreprise d'origine espagnole venue s'installer en Argentine, fut maîtresse absolue du port ainsi que d'une extension de terrain qui représentait alors plus du quart du territoire du Chaco.

En 1974 l'entreprise fit don à la population d'un peu plus de 60 ha pour être le siège de la municipalité. Le port, la superficie de l'usine et un terrain limitrophe où étaient installées les maisons des employés de l'entreprise ainsi que tous les services publics de l'État restaient exclus des 60 ha. C'est cette partie, appelée « secteur urbain », que réclament aujourd'hui les habitants pour qu'il soit intégré au patrimoine municipal.

Les faits

Mercredi 11 octobre, se posait à Puento Casado un petit avion transportant des représentants de l'entreprise Casado et de la secte Moon. Ils ont réuni à huis clos les employés « rescapés » de l'usine et quelques autorités pour leur apprendre que le port et les 390 000 ha appartenant aux Casado avaient été cédés à l'entreprise Atenil S.A., filiale de la secte Moon.

Cependant, la nouvelle se répandit et tous les habitants, des enfants en âge scolaire jusqu'aux personnes âgées, se massèrent autour de la direction pour demander des explications. Comme elles n'étaient pas satisfaisantes, le siège se renforça jusqu'à empêcher les membres de la direction de rentrer à Asunción.

Le lendemain, de bonne heure, le ministre de l'Intérieur arrive de la capitale, accompagné de quelques parlementaires, dans l'intention d'intervenir dans le conflit et de « libérer » les dirigeants. Pendant ce temps, les habitants entourent de camions les deux avions pour les empêcher de partir avant d'avoir obtenu satisfaction.

On parvint à un compromis : le 25 octobre aurait lieu à Asunción une réunion à laquelle participeraient

des représentants des entreprises, vendeuse et acheteuse, des autorités du gouvernement et des représentants de la population de Puerto Casado.

Ce même jour arrive l'évêque, on convoque la population à une assemblée générale qui approuve une déclaration exprimant deux exigences fondamentales de la population, sans lesquelles aucune négociation ultérieure ne serait possible : le transfert du secteur urbain à la municipalité et l'expropriation de 50 000 ha de terres au profit de la population de la ville. Il faut tenir compte que ces deux points étaient déjà en pourparlers avec l'entreprise Casado lorsque, soudainement, s'est faite la vente surprise.

Cette déclaration est remise entre les mains de l'évêque, du gouverneur, du député du département et du maire pour qu'ils la présentent aux nouveaux patrons. Ces derniers à leur tour élaborent leurs contre-propositions sans répondre pour autant aux deux exigences fondamentales.

Ce qui marque l'arrêt des discussions… Jusqu'à quand ?

Réflexions I

À ce point de la description des faits, arrêtons-nous pour nous demander ce qui déchaîna une réaction aussi forte de la population. Elle fut soumise, sans crier gare, à la douloureuse expérience d'être traitée comme quantité négligeable, faisant l'objet d'une transaction économique sans même en être avisée au préalable. Quand, lors du transfert, - qui s'est fait à Montevideo [Uruguay] -, on a demandé aux représentants de Carlos Casado s'ils avaient consulté la population, ils répondirent qu'ils « n'avaient pas à le faire puisqu'il s'agissait de la cession d'une propriété privée à une entreprise privée. »

Les gens qui vivent sur cette propriété depuis plus de 30 ans n'ont pas le droit à être consultés.

Au Paraguay, ce n'est pas une nouveauté : Carlos Antonio López, par le décret du 7 octobre 1848, déclarait citoyens libres les « Indiens naturels » installés dans 21 villages du Paraguay. L'article 11 du même décret « mettait sous juridiction de l'État les biens, les droits et les actions de ces 21 villages indigènes de la République. » Avec ce décret commence la confiscation totale de la propriété et des biens indigènes, qui culmine avec le scandaleux décret de 1856 par lequel « seuls étaient en mesure de voter et d'être éligibles les propriétaires de biens immobiliers. »

On leur vole leurs biens et en conséquence, on leur refuse les droits civils puisqu'ils ne sont pas propriétaires. C'est exactement ce qui est arrivé à Puerto Casado : le peuple n'ayant ni terre, ni maison, n'a donc pas le droit d'être consulté.

Face à ce traitement, les habitants descendirent dans la rue pour crier leur indignation et pleurer d'impuissance. Ils disaient leur douleur à voix basse : « nous avons été vendus comme du bétail. » C'est sur leurs blessures toutes fraîches que nous, représentants du peuple, nous avons commis l'erreur de venir leur lire les propositions de la secte Moon. C'est pourquoi, indignés et furieux, ils ont expulsé de la salle de réunion les délégués de la secte et de Carlos Casado.

En résumé, ces propositions disaient plus ou moins : nous avons acheté ce secteur urbain dont nous avons besoin pour faire un plan de développement que nous sommes en train d'élaborer et qui sera sûrement utile à toute la population. Cependant nous laissons aux habitants les monuments historiques, le cimetière… Seconde blessure qui ne fait qu'approfondir la première. Est-ce la fin des pourparlers ? Seul le temps le dira…

Réflexions II

Nombreux sont ceux qui se sont demandés, à travers la presse, la radio ou la télévision : que veulent donc les habitants de Puerto Casado ? Ils demandent des emplois au gouvernement et en même temps ils sont en train de perdre une chance.

Mais, ce n’est pas si simple. D’abord nous avons vu que la population ne refuse pas la proposition mais la façon offensante dont elle a été présentée. À l’origine de l’attitude populaire se trouvent des valeurs profondes et inaliénables : défense de la dignité de la personne (blessée par une attitude capitaliste insensible), le patriotisme (défense des lieux historiques), la religion (méfiance à l’égard d’une secte arrogante et envahissante), la famille (quel avenir sur une terre qui ne vous appartient pas ?), le droit à un développement soutenable et autogéré. L’offre capitaliste passe par-dessus toutes ces valeurs pour n’en n’ériger qu’une de façon absolue : l’économie.

Sommes-nous en train de reproduire les mêmes erreurs ?

À la suite de la guerre de la Triple alliance, le Paraguay, en voulant reconstruire son économie, a dû vendre une grande partie des terrains publics. C’est ainsi qu’apparaissent sous la présidence du général Bernardino Caballero et en accord avec des législateurs antérieurs, les lois sur « la vente des terres publiques ».

La loi de vente des terres publiques - appartenant presque totalement aux indigènes - du 2 octobre 1883 et le décret correspondant du 31 octobre 1885, mit à la disposition d’investisseurs étrangers d’immenses territoires de forêts, de « yerbales » [terre où pousse le maté] et de pâturages. Pour les gouvernements d’après-guerre, « l’Indien ne compte pas et le paysan n’a pas la possibilité de développer le pays. Seul le capital étranger est capable de civiliser la nation. »

On ne rejette pas les investisseurs étrangers mais plutôt leurs motivations.

Quelles furent les conséquences de cette politique ?

En nous limitant à l’expérience du Chaco, nous voyons que l’Alto Paraguay devint rapidement un pôle de développement (?) où surgirent des villes modernes d’au moins 5.000 habitants. Des milliers de nos compatriotes, attirés par les perspectives de travail, émigrèrent vers le nord, dans des villes telles que Pinasco, Casado, Sastre, Guaraní.

Que sont-elles devenues aujourd’hui ? Des villes fantômes où vivent des gens appauvris, des familles dispersées alors que le Chaco a été spolié de ses richesses. Au bout de 100 ans, les investissements étrangers n’ont laissé que ruines et quelques souvenirs romantiques (comme les 11 cheminées de Puerto Pinasco).

Voulons-nous répéter cette expérience aujourd’hui ? La population de Casado, avec son expérience de 100 ans d’exploitation répond fermement NON.

Qu’arrivera-t-il aux gens de Casado s’ils laissent échapper cette occasion ?

La population de Casado ne méconnaît pas l’occasion mais elle demande au gouvernement national que, pour protéger la dignité de la personne du peuple pauvre, lui soit proposée une alternative qui permette de mener à bien son propre projet de développement auto-soutenable, en lui donnant la possibilité de fouler un sol qui lui appartienne et de compter sur un foyer qui soit à eux. C’est seulement ainsi que le peuple pourra traiter d’égal à égal avec l’investisseur ; il pourra demander, accepter, refuser en son nom propre ce qui lui sera offert lors des négociations, car il ne se sentira plus comme un mendiant mais comme une personne ayant des droits pour négocier.

– Dial – Diffusion de l’information sur l’Amérique latine – D 2437.
– Traduction Dial.
– Source (espagnol) : *Acción*, novembre 2000.

En cas de reproduction, mentionner au moins les auteurs, la source française (Dial - http://www.dial-infos.org) et l’adresse internet de l’article.